

Orsay, le 12 mars 2019

Dans la nuit du samedi au dimanche 10 mars 2019, un bus transportant 53 étudiants de l'Université Paris-Sud a pris feu sur l'autoroute A6, obligeant ainsi les étudiants à sortir précipitamment du véhicule.

Le bus était affrété par une agence de voyage en charge de l'organisation clés en mains de la semaine de ski initiée par l'association étudiante « Bureau des sports » de l'IUT de Sceaux à l'Université Paris-Sud.

L'accident n'a pas fait de blessés mais les étudiants sont très choqués. L'Université Paris-Sud, alertée dès le dimanche matin, a immédiatement activé la cellule de crise de l'établissement.

Dès le lundi 11 mars, un dispositif de soutien psychologique a été proposé aux étudiants concernés qui en ont été informés individuellement par mail.

Deux groupes de parole collective se réuniront : l'un a lieu ce jour, mardi 12 mars, et le second vendredi 15 mars. Des rendez-vous individuels sont également proposés aux étudiants.

Dès le lundi 11 mars, le conseil d'administration de l'Université Paris-Sud a voté en urgence et à l'unanimité une aide financière aux étudiants qui en feraient la demande. Cette aide prendra la forme d'un prêt permettant aux victimes de racheter les effets personnels perdus dans l'accident. Le remboursement de ce prêt aura lieu dès indemnisation par les assurances du préjudice subi par chacun des étudiants. Par ailleurs, les étudiants peuvent également faire appel au dispositif d'aide sociale de l'Université en cas de nécessité et seront accompagnés dans leur démarche s'ils en expriment le besoin.

L'Université Paris-Sud exprime toute sa solidarité à ses étudiants et à la communauté des étudiants et personnels de l'IUT de Sceaux profondément choquée par cet accident.